

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE.

Organe de l'Archevêché et de
toute la province Ecclesiastique de
Saint-Boniface.



Pour les abonnements, s'adresser au Gérant / LES CLOCHES de Saint-Boniface.
Pour la rédaction, s'adresser au Directeur / Manitoba, Canada.
Imprimé à l'atelier du MANITOBA, Saint-Boniface, Man.

1880

1915

35 années consécutives au service de notre clientèle.

*Qualités irréprochables, prix modérés et service effectif,
sont les points caractéristiques de notre maison.*

Specialites de Vin de Messe

— SAINT-LUC SEC ET DOUX — TABERNACLE SEC ET DOUX —
SAINT-NAZAIRE SEC ET DOUX

GRAND CHOIX DE VINS, FRANCAIS, ITALIENS,
RHIN, ESPAGNOLS, PORTUGAIS, CANADIENS, CA-
LIFORNIENS.

Cie Richard Beliveau, Limitée

Importateurs de vins, liqueurs et cigares.

330, RUE MAIN, WINNIPEG.

Dr. Louis F. Bouche

DENTISTE

Gradué du Collège dentaire de Chicago. Lauréat du Col-
lège dentaire de la Nouvelle-Orléans. Membre fondateur de
la Société de Stomatologie.

NOUVELLE ADRESSE:-- 356 Rue MAIN, Bâtisse de la GREAT WEST
PERMANENT LOAN Co., au 7ème Etage.

WINNIPEG CHURCH GOODS CO., Limited

Fred. E. Gaspard, gerant

226 rue Hargrave, Winnipeg.

56 avenue Provencher, Saint-Boniface

BRONZES ORFÈVRES ET ORNEMENTS D'ÉGLISE, AUTELS, AMEUBLEMENTS.

STATUES, CHEMINS DE CROIX CRECHES ETC.
DE NOTRE FABRICATION

CIRÈGES, HUILE DE SANCTUAIRE, VIN DE MESSE LIVRES DE PRIÈRES,
ARTICLES DE PIÉTÉ.

Catalogue sur demande

Vous voulez un poele sur lequel vous pouvez compter

C'est pourquoi nous vous recommandons Le "KITCHEN QUEEN"



Assurément, la demande rapidement croissante de cette grande sorte de poêle est la meilleure garantie que nous puissions vous offrir pour l'absolue satisfaction qu'elle donne partout. Le "Kitchen Queen" est fabriqué par la plus grande fonderie de poêles au Canada—spécialement pour la maison Eaton—et en quantité énorme. Nous avons réussi à faire de cette fonderie la plus grande entreprise pérenne possible en fait de poêles.

Cette popularité croissante repose sur la construction unique du tuyau, la force des grilles, le large et commode four, le fait que seuls sont employés des matériaux de première qualité et la très jolie, quoique non

très dispendieuse ornementation.

Le "Kitchen Queen" cuit parfaitement par une disposition faisant venir la chaleur du fourneau pour entourer le four deux fois avant qu'elle pénètre dans le tuyau—donnant ainsi ce que les cuisiniers appellent une chaleur circulaire, la base même de toute cuisson réussie. Il est aussi un grand facteur dans l'économie du combustible.

La boîte à feu est faite d'après le dernier modèle à double grille permettant de faire sans difficulté le changement du charbon au bois.

Ce poêle est construit de manière à durer toute une vie d'homme. C'est certainement un poêle que vous n'abandonnez pas lorsque vous en aurez expérimenté la valeur.

Une forme à six endroits No. 9, pour la cuisson et possède 2 x 2x 11½ pouces d'ouverture, prenant une très considérable fournée de pâtisserie ou de viande.

Prix EATON.....\$24.50
 Avec grand four..... 32.00
 Avec grand four et réservoir..... 37.00
 Thermomètre, extra.....\$1.00
 Récipient pour l'eau, extra... 3.00

Trois-ème étage, au centre

THE T. EATON CO LIMITED

BRYDGES & WAUGH

WINNIPEG, MAN.

Assurance Immeubles Argent a preter

Représentent les compagnies :

POUR LE FEU	ACCIDENT ET VIE	TERRAINS
Atlas Assurance Co. Ltd.	Guardian Acc.	Southern Imp. Co. Ltd
Commercial Union Ass. Co.	Guarantee Co.	St. Boniface Land Co.
Guardian Assurance Co.	Commercial Union	Red River Realty Co.
Calumet Insurance Co.	(Life Department)	[Limited.

TELEPHONES :

Jour, Main	} 5004	Nuit, Fort Rouge	} 1388		
				5005	187
				5006	Main, 7528

Demandez-nous nos listes de propriétés de St-Boniface. Nous avons des lots de choix à vendre, tant pour résidences que pour manufactures. Nous prêtons de l'argent sur propriétés d'église, etc.

HOTELLERIE DES TRAPPISTES A ST-NORBERT

Les prêtres et les laïques, qui désirent faire quelques jours de retraite, sont reçus cordialement à cette hôtellerie. On peut s'y rendre de Winnipeg par le tramway (Park Line). Quatre trains de chemin de fer arrêtent aussi chaque jour à St-Norbert : deux venant de Winnipeg et deux y allant.

JOSEPH T. DUMOUCHEL

(Etabli en 1887)

AGENT D'ASSURANCES CONTRE LES INCENDIES

Une spécialité pour les Eglises, Institutions Religieuses, Ecoles et maisons privées

Représente aussi des compagnies d'Assurance sur la Vie Industrielle et contre les Accidents

Argent à prêter à termes des plus faciles

BUREAU: 364 RUE MAIN, WINNIPEG, MAN.

LE DR. PEATMAN

DES HOPITAUX DE

PARIS, LONDRES ET VIENNE

Tel. Main 2247

BUREAU, 304 Rue MAIN

WINNIPEG

Couture & Marion

MARCHANDS-BRIQUETIERS

Saint-Boniface,

Manitoba

Téléphone Main 1677

ANTONIO LANTHIER

FOURREUR

Fourrures de tous genres, sur commandes, Fourrures réparées
— et remodelées. —

OUVERT TOUS LES SOIRS

207, Rue Horace

Boîte de Poste 221, NORWOOD

ST-BONIFACE, MAN.

Telephone Main 5355

J. H. TREMBLAY, Prés.

J. A. TREMBLAY, Vice-Prés.

J. P. TREMBLAY, Sec.-Trés

Tél. privé Sher. 2328

Tél privé Main, 6265

Tél. privé, Main 232

La Compagnie J. H. TREMBLAY, Limitée

CONTRACTEURS GÉNÉRAUX — AGENTS D'IMMEUBLES

Edifices religieux et publics une spécialité

Chambres 814-816, "Sterling Bank Building,"

— WINNIPEG, MAN.

Téléphone Main 3151

" " 3499

Boîte Postale, 1896

TELEPHONE BELL MAIN 2036

J. O. TURGEON

ARCHITECTE

55 Rue St-Francois-Xavier, - - - - - Montreal

Spécialités: "EDIFICES RELIGIEUX"

M. TURGEON a été l'architecte des églises de Saint-Edouard de Montréal, de Saint-Romuald de Farnham, de Saint-Jean-Baptiste de Keesville, N.-Y., de Saint-Timothée, P. Q., du Petit-Séminaire de Saint-Boniface, Man.

THE JOBIN MARRIN CO.,

LIMITED

EPICIERIS EN GROS

Marchandises de qualités à prix raisonnables. Nous avons un assortiment général d'épiceries pleinement garanties. Nous sommes agents pour le célèbre THE MAZAWATTEE. C'est le thé qui donne le plus de satisfaction.

Correspondance en Français, en Allemand et en Anglais

MAGASIN ET BUREAUX

158 MARKET STREET EAST
WINNIPEG.

JOSEPH TURNER, Président.

GEORGE CLARK, Sec.-Trésorier

La Standard Plumbing & Heating Co. Lte,

Ingenieurs de Systemes de Chauffage et de Ventillation. Plombiers

Hygleniques. Posent les Appareils d'Eclairage au Gaz,

No. 296 Rue Fort,
Winnipeg, Man.
Telephone M. 529

Gérant, J. R. Turner
46 Ave. Provencher
B. de P. 232
Saint-Boniface, Man.
Téléphone M. 8132

Succursale, J. W. MOULD, Gérant
Coin de la Rue Athabaska et 7ième Rue
Edmonton, Alta. Telephone 454.

MARCHANDS DE GROS en tout ce qui regarde les plombiers et les APPAREILS DE CHAUFFAGE tant à la vapeur qu'à l'eau chaude.

MAISON CHAPELLE DE SAINT-BONIFACE

Jardin de l'Enfance pour les petits garçons de 5 à 12 ans.
Pensionnaires et externes.

Classes régulières en français et en anglais

Confection de soutanes, d'hosties et de cierges. Objets de piété: Cha-pelets, scapulaires, etc.

— TYPOGRAPHIE ET RELIURE —

Liste des prix envoyée sur demande.

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

. ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. États-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

SOMMAIRE—Les trois messes du Jour des Morts—Notre foi et notre langue—A l'Académie Sainte-Marie—Retour de S. G. Mgr Charlebois, O.M.I.—Benoît XV et Rodin—Le Chapitre des Rvdes Sœurs Grises—Le premier mandement de Mgr Langevin (*suite et fin*)—Les cloches de Sainte-Anne des Chênes—Le R. P. Rutten, O.P., dans l'Ouest—A la Société Royale—Ding ! Dang ! Dong !

VOL. XIV

15 OCTOBRE 1915

No 20

LES TROIS MESSES DU JOUR DES MORTS

Les *Acta Apostolicae Sedis* ont publié le 14 août une constitution apostolique commençant par les mots *Incrementum Altaris sacrificium* et donnant à tous les prêtres de l'univers catholique la faculté de célébrer trois messes chaque année le jour de la Commémoration Solennelle de tous les fidèles défunts.

La constitution rappelle l'efficacité du Saint Sacrifice pour le soulagement et la délivrance des âmes du Purgatoire; elle fait l'historique de ce privilège déjà accordé par Benoît XIV le 26 août 1748 à tous les prêtres de l'Espagne et du Portugal et rappelle que des suppliques de plus en plus fréquentes ont déterminé le Saint Siège à universaliser ce privilège.

Des legs et des fondations de messes ont été anéantis et l'exécution d'autres a été négligée. De plus, par suite de la diminution des revenus, plusieurs sont contraints de supplier le Siège Apostolique de diminuer le nombre des messes à célébrer. Par cette nouvelle mesure le Saint-Père veut suppléer, autant qu'il est en son pouvoir, aux suffrages omis d'une façon ou d'une autre. Le grand nombre de jeunes hommes, ses fils très chers et très regrettés, qui trouvent une mort prématurée sur les champs de bataille de l'Europe l'incite particulièrement à ouvrir, avec une paternelle libéralité, le trésor abondant des mérites du Christ Jésus.

C'est pourquoi il établit à perpétuité le dispositif suivant:

I. Il est permis à tous les prêtres de l'Eglise universelle, le jour de la Commémoration Solennelle de tous les fidèles défunts, de célé-

brer trois messes, avec cette condition qu'ils pourront déterminer eux-mêmes l'intention de l'une de ces trois messes et en percevoir l'honoraire, mais qu'ils sont tenus d'appliquer, sans honoraire, la deuxième aux suffrages de tous les fidèles défunts et la troisième aux intentions du Souverain Pontife, qui sont suffisamment déclarées plus haut.

2. La concession de Clément XIII du 19 mai 1761, par laquelle tous les autels sont *privilegiés* le jour de la Commémoration Solennelle, en autant qu'il en est besoin, est confirmée.

3. Ces trois messes seront dites suivant les prescriptions édictées par Benoît XIV pour l'Espagne et le Portugal. Le prêtre qui voudra ne célébrer qu'une seule messe lira celle qui est inscrite au missel pour le jour de la Commémoration de tous les fidèles défunts, réservée aussi pour la messe chantée par l'officiant qui a, dans ce cas, la faculté d'anticiper la deuxième et la troisième messe.

4. Là où le Saint Sacrement serait exposé pour les Quarante Heures, les messes de *Requiem*, qui requièrent nécessairement des ornements violets, ne seront pas célébrées à l'autel de l'Exposition.

En terminant, le Saint-Père exprime l'espoir que tous les prêtres de l'univers catholique seront heureux de profiter de ce privilège insigne et il exhorte tous les enfants de l'Eglise à se rappeler leurs devoirs envers leurs frères détenus dans les flammes du Purgatoire et à assister à ces messes avec un grand esprit de foi. Ce sera le moyen de faire entrer chaque année un grand nombre d'âmes dans les célestes phalanges de l'Eglise triomphante.

Un décret de la Congrégation des Rites, en date du 11 août, détermine la rubrique à suivre dans la célébration de ces trois messes.

La première messe est celle qui est inscrite au missel romain pour le jour de la Commémoration de tous les fidèles défunts. La deuxième est celle de l'anniversaire des défunts et la troisième la messe quotidienne. Le *Dies ira* doit être récité à chacune de ces messes avec une seule oraison. Dans la première il n'y a aucun changement; dans la deuxième la phrase qui rappelle l'anniversaire est retranchée et dans la troisième il faut réciter la deuxième oraison, *pro defunctis benefactoribus*, modifiée de manière à la rendre générale, *v. g.*: "ut animas famulorum famularumque tuarum." La messe chantée est celle de la commémoration de tous les fidèles défunts, mais on peut anticiper les autres.

L'Action Sociale Catholique, de Québec, (103, rue Ste-Anne), a fait imprimer des feuilles contenant ces oraisons destinées à être insérées dans les missels. On peut se procurer ces feuilles à la chancellerie ou à la procure de l'archevêché.

— Selon le désir du Saint-Père, les Universités et autres écoles ecclésiastiques d'Italie et de Rome en particulier, ouvriront et fonctionneront comme par le passé.

NOTRE FOI ET NOTRE LANGUE

DÉCLARATIONS DE MGR MATHIEU AU CONGRÈS DE LEBRET.

Nous sommes de loyaux sujets anglais et nous sommes fiers de l'être; mais nous ne pouvons oublier notre antique filiation et nous gardons pieusement la mémoire de ceux qui furent nos pères dans la foi et dans la langue.

Cette foi, nous voulons la garder, prendre tous les moyens possibles pour la rendre encore plus vive et plus pratique chez tous les nôtres. Nous croyons et nous croirons toujours au Dieu de nos mères, aux vérités qu'elles mirent au fond de nos âmes, et que dans la suite, l'Église, notre mère selon la grâce, y fortifia en les précisant.

Nous tenons aussi à conserver notre langue, cette belle langue française, accessible à toutes les hautes pensées comme à tous les nobles sentiments. Nous la regardons comme un héritage sacré que nous nous sommes transmis de génération en génération, intact et sans souillure.

A L'ACADEMIE SAINTE-MARIE

Le 8 octobre a eu lieu à l'Académie Sainte-Marie à Winnipeg la collation des degrés aux élèves finissantes de la dernière année scolaire. Elle a été présidée par S. G. Mgr Béliveau, administrateur du diocèse *sede vacante*. S. G. Mgr Budka, évêque des Ruthènes, le R. P. Féré, recteur du collège de Saint-Boniface, et plusieurs autres prêtres étaient présents, ainsi que nombre de parents des élèves et d'amis de l'institution.

De jeunes artistes exécutèrent de jolis chants et de magnifique musique. Sous une forme allégorique divers personnages historiques, depuis la matrone romaine, Cornélie, jusqu'à Jeanne d'Arc et sainte Elizabeth de Hongrie, apparurent sur la scène et rappelèrent en quelques traits précis les caractéristiques de leur vie aux jeunes graduées *Choosing a Model*.

A la fin de la séance S. G. Mgr Béliveau adressa la parole en anglais et donna de précieux conseils aux demoiselles qui venaient de terminer leurs études. Au cours de ses remarques Sa Grandeur, en parlant de la place que le Christ doit occuper dans la vie des individus et des sociétés, rappela qu'on l'avait banni de l'école publique dans notre beau Manitoba. Il fit remarquer que c'était là le système scolaire américain et non le système britannique, d'après lequel, en Angleterre, les écoles confessionnelles reçoivent leur juste part des deniers publics pourvu qu'elles offrent les preuves d'efficacité pédagogique suffisante et suivent le programme général des études. Le Christ

hors de l'école signifie le Christ hors de l'esprit et du cœur des générations qui y sont formées. Les cinquante années du système américain fournissent une preuve irréfragable de cette vérité. D'après l'un des récents numéros de l'*America* et d'autres journaux très sérieux, il y a présentement aux Etats-Unis 55 000 000 de païens pratiques, "practical pagans," triste fruit des écoles publiques sans Dieu. Monseigneur conclut en exprimant le souhait que l'on devienne moins Américains et plus Britanniques sous ce rapport, même *British to the core*. Il fit allusion aux paroles suivantes publiées le 27 septembre dans un grand journal de Winnipeg:

"The Free Press believes profoundly that there should be a religious atmosphere in every public school in Canada. There should be a religious purpose in the heart and hand of every public school teacher in Canada. All the work of the school and the teaching of every subject in the curriculum should be done in a religious spirit. . . Religion, however, is not external, but internal."

Monseigneur dit qu'il salue avec plaisir ces paroles qui semblent indiquer une évolution dans le sens du besoin d'instruction religieuse à l'école, encore que nous, catholiques, nous ne puissions pas admettre que la religion est purement une affaire intérieure, puisque le Christ, son fondateur, a laissé un corps de doctrines bien externe dans le Nouveau-Testament et une société bien externe aussi dans l'Eglise qu'il a établie.

RETOUR DE S. G. MGR CHARLEBOIS, O. M. I., AU PAS

S. G. Mgr Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin, est revenu chez lui le 24 septembre, après avoir fait une visite pastorale de près de trois mois dans les missions de la région de la Baie d'Hudson.

Monseigneur a visité Cross Lake, mission qu'il a fondée lui-même en 1896, où l'on achève de construire une magnifique école indienne. Le R. P. Lecoq, O. M. I., est l'âme de cette mission et c'est sous sa direction que se construit la nouvelle école, dont le département de l'Intérieur fait les frais. Les Missionnaires Oblates de Saint-Boniface sont chargées du soin et de l'instruction des enfants.

De Cross Lake l'évêque missionnaire continua son voyage en canot par la rivière Hayes qu'il descendit jusqu'à York Factory, d'où il se rendit à Port Nelson. Il demeura quatre jours en cet endroit et y rencontra environ deux cents catholiques, qui travaillent à la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

Monseigneur avait formé le projet d'aller visiter les RR. PP. Turquetil et Leblanc, O. M. I., depuis trois ans missionnaires chez les Esquimaux de Chesterfield Inlet, mais lorsqu'il arriva à York Factory le bateau qui devait l'y conduire était parti la veille. Force lui fut de

revenir sans pouvoir faire ce voyage qu'il projetait depuis longtemps. C'est pendant le retour qu'il eut la douleur de perdre l'anneau épiscopale que S. G. Mgr Langevin lui avait donné et auquel il tenait beaucoup.

Le dimanche, 26 septembre, un *Te Deum* d'action de grâces fut chanté dans l'église du Pas en reconnaissance de l'heureux retour de Sa Grandeur de son pénible et périlleux voyage.

BENOIT XV ET RODIN

Le grand sculpteur français, Rodin s'est rendu à Rome dans le but de fixer sur le marbre les traits augustes de S. S. Benoît XV. Voici quelle impression il a rapportée:

— Le Pape est de petite taille et cependant il a grand air. On sent en lui un homme de race, de belle race italienne et même romaine, bien qu'il soit génois. Les traits sont fins, très purs; il a quelque chose de la tête de l'empereur Auguste, avec le nez un peu plus aquilin. A en juger par son regard et la mobilité de ses traits, on pressent une haute intelligence. C'est tout ce que j'ai pu dégager des quelques instants de pose silencieuse et anxieuse qu'il a bien voulu m'accorder.

LE CHAPITRE DES RDES SŒURS GRISES

Les Rdes Sœurs Grises de Montréal viennent de tenir leur chapitre à la Maison-Mère. Le 4 octobre les capitulantes ont fait l'élection des supérieures majeures qui a lieu tous les cinq ans. La Rde Mère Piché a été réélue supérieure générale. La première assistante est la Rde Sœur Dugas, la deuxième la Rde Sœur Dionne, la troisième la Rde Sœur du Sacré-Cœur et la quatrième la Rde Sœur McKenna. La Rde Sœur Saint-Jean-Baptiste est secrétaire générale et la Rde Sœur Mailloux dépositaire générale.

Pendant son premier terme d'office la Rde Mère Piché est venue deux fois à Saint-Boniface et elle a visité toutes les missions de l'Ouest jusqu'au Mackenzie. La Rde Sœur Dugas était supérieure viciaire à Saint-Boniface depuis deux ans. La Rde Sœur Dionne est aussi une ancienne de Saint-Boniface. La Rde Sœur Saint-Jean-Baptiste est la Sœur du R. P. Camille Lefebvre, O. M. I., procureur des missions du Mackenzie.

Nos meilleurs vœux à ces dignes Religieuses appelées à gouverner pendant les prochains cinq ans la belle communauté de la Vénéralle Mère d'Youville, qui est devenue un grand arbre, dont l'ombre bienfaisante s'étend sur le Canada et sur plusieurs diocèses des États-Unis.

LE PREMIER MANDEMENT DE MGR LANGEVIN

Suite et fin.

Vous ai-je oubliées, ô vous, saintes et belles communautés religieuses, *héroïques en toutes circonstances*, selon le mot de notre vieil archevêque défunt ? Assurément non — vous êtes ces bataillons d'élite toujours prêts à se porter là où il y a le plus de travaux à entreprendre, le plus de souffrances à endurer et de périls à braver. Vous avez déjà ma confiance. Nous travaillerons ensemble sous le regard de Jésus et de sa divine Mère.

LES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE.

C'est à vous, Nos bien aimés frères, Oblats de Marie Immaculée, que Nous Nous adressons tout d'abord. Grâce à vos travaux apostoliques, à votre zèle éclairé, à des privations dont la seule pensée épouvante la nature, vous avez continué l'œuvre de nos premiers Pères dans les missions que l'on dit être les plus pénibles du monde.

Vous avez souffert la faim, la soif, le froid, le dénuement et l'isolement pour l'amour de Jésus-Christ, et vous avez inscrit partout en ce pays l'humble devise de notre bien-aimée Congrégation qui est celle du divin Maître lui-même : " Il m'a envoyé pour évangéliser les pauvres." *Evangelizare pauperibus misit me.* (Luc, VI, 18)

Aussi, des bords de l'Océan Pacifique aux rivages du lac Lapluie, et depuis la frontière américaine jusqu'au pôle nord, on peut dire que grâce à vous, les pauvres sont évangélisés. *Pauperes evangelizantur.* (Math., XI, 5)

Ne voyez-vous pas que la moisson jaunissante demande de nouveaux ouvriers ? Hâtons-nous de la cueillir, car elle est en péril. Daigne le Seigneur Nous envoyer de nouveaux missionnaires.

LES RÉVÉRENDIS PÈRES JÉSUITES.

Et vous, vénérables Pères de l'illustre Compagnie de Jésus, incomparables éducateurs de la jeunesse, vous Nous aiderez à faire du cher Collège de Saint-Boniface que vous dirigez avec tant d'habileté et de dévouement, un foyer de lumières encore plus abondantes et plus fécondes, si c'est possible.

LES RÉVÉRENDIS PÈRES TRAPPISTES.

Vous êtes les bienvenus dans ce diocèse, dignes fils de saint Bernard, bons Pères Trappistes de Notre-Dame des Prairies (Saint-Norbert). Nous nous réjouissons à la pensée que vous êtes appelés à

continuer dans le Nouveau-Monde l'œuvre bénie des moines agriculteurs de la vieille Europe. L'histoire vous appellera: Les Moines de l'extrême Occident, et Nous, Nous vous nommerons *Nos insignes bienfaiteurs*.

LES RÉVÉRENDIS CHANOINES RÉGULIERS DE
L'IMMACULÉE-CONCEPTION.

Nous vous voyons avec joie auprès de Nous, admirables Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception qui avez formé le noble dessein de faire revivre les traditions de ferveur, de régularité et d'études du clergé paroissial des premiers siècles. Chaque paroisse que vous fondez devient une forteresse pour Notre foi et Nos libertés. Soyez en à jamais bénis.

LES RÉVÉRENDIS FRÈRES DE LA SOCIÉTÉ DE MARIE.

Excellents Frères de la Société de Marie, continuez votre belle œuvre éducatrice au milieu de la bonne population de Winnipeg. Le fait que vous tenez en France une place d'honneur à l'avant-garde de la docte phalange des éducateurs, et le succès qui couronne vos travaux aux Etats Unis, Nous donnent confiance en vous. *Excelsior!* Allez de l'avant!

LES RÉVÉRENDES SŒURS GRISES DE MONTRÉAL.

Pourrons-Nous vous louer et vous remercier suffisamment, ô vous, généreuses filles de la vénérable Mère d'Youville, Sœurs Grises de Montréal? Un hôpital, un orphelinat, deux écoles industrielles, un pensionnat, plusieurs écoles élémentaires et un noviciat pour alimenter tant d'établissements, voilà votre riche mais lourde part d'héritage dans ce diocèse. Vous en avez même franchi les limites pour aller jusque sur les plages inhospitalières du MacKenzie, et demain, peut-être, vous serez au pôle nord, afin de soulager ceux qui souffrent, d'instruire les ignorants et d'être les mères des pauvres petits orphelins.

Laissez-Nous vous adresser les paroles de nos saints livres: *Benedictio Domini super vos, benedicimus vobis in nomine Domini*. "Que la bénédiction de Dieu soit sur vous, nous vous bénissons au nom du Seigneur." (Psalm. CXXVIII, 8)

LES RÉVÉRENDES SŒURS DES SAINTS NOMS DE
JÉSUS ET DE MARIE DE MONTRÉAL.

Honneur à vous aussi, infatigables Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie de Montréal! Vous tenez haut et ferme, à Winni-

peg, le drapeau de l'éducation catholique, et vous y avez conquis l'estime, le respect et l'admiration de tous. Vous êtes l'honneur de la religion. Puissent vos vides douloureux se combler bientôt. Croissez et multipliez-vous. (Genes. I, 22)

LES FIDÈLES COMPAGNES DE JÉSUS.

N'est-ce pas vous, Fidèles Compagnes de Jésus, que la bonne sainte Anne d'Auray, gardienne du berceau de votre noble Institut sur la terre bretonne, a envoyées au secours de Nos pauvres missions du Manitoba et du Nord-Ouest qui ont grandement besoin de votre dévouement d'éducatrices habiles et expérimentées ? Le cri de votre vénérée Mère Fondatrice a été entendu: *Sitio*. "J'ai soif." Vous continuerez à sauver beaucoup d'âmes dans ce pays et vous serez plus que jamais les bénies de Jésus dont vous êtes les compagnes si fidèles.

Voilà, N. T. C. F., Nos fermes appuis, et certes Nous en avons grand besoin.

Nous n'ignorons pas que les ennemis de notre sainte foi et de nos libertés religieuses et nationales ne dorment point, mais ils trament, dans l'ombre, de nouveaux projets plus iniques peut-être que les premiers. Forts du secours de Dieu que Nous implorons, et sachant fort bien que Notre cause est la sienne, Nous ne craignons pas Nos ennemis; mais Nous oserons dire comme le grand saint Hilaire que Nous craignons trois choses: *Mihi metus est de periculo mundi, de silentii mei reatu, et de judicio Dei.* (*Hilar. ad Const.*)

Nous craignons le *péril social*, le *crime de notre silence* et le *jugement de Dieu*.

Oui, la stabilité même de l'ordre social est ébranlée par les doctrines perverses et l'audace impudente de certains hommes qui semblent établir en principe que les catholiques n'ont aucun droit dans ce pays, que la force est le droit, et que le nombre est la loi, et c'est là ce que nous appelons le *péril social*.

Nous redoutons Notre propre faiblesse lorsqu'il s'agira d'élever la voix même pour condamner les forts et les puissants, par-dessus tout Nous craignons que les désordres publics ou secrets, les injustices oriantes dans les affaires, les abus de boisson et autres qui règnent dans le pays provoquent la colère de Celui qui châtie les nations ici-bas parce qu'elles ne franchiront pas le seuil de l'éternité.

Ce n'est pas que nous craignons la souffrance. Le disciple n'est pas plus que le Maître, selon la belle parole de saint Ambroise: "c'est la vocation d'un évêque de souffrir." *Patitur, quod est episcopi*. Toutefois Nous ne pouvons Nous défendre de quelque inquiétude.

L'archevêché de Saint-Boniface n'a jamais atteint le degré de prospérité fabuleuse que la renommée aux cent bouches a proclamée

par tout le Canada et au-delà des mers; mais elle a connu des jours meilleurs que ceux d'aujourd'hui.

Plusieurs d'entre vous. N. T. C. F., seront sans doute surpris d'apprendre que certains établissements religieux sont dans un état précaire et que le pays ne donne pas toujours le pain quotidien aux prêtres de Jésus Christ.

Aussi, Nous éprouvons un immense besoin du secours d'en haut et Nous le solliciterons par une prière commune et fervente.

Nous désirons que les communautés religieuses adressent au ciel des supplications ardentes et qu'elles offrent leurs sacrifices, leurs pénitences, leurs communions et des pratiques spéciales de dévotion afin que Nous obtenions Nos écoles catholiques.

Nous voulons que dans chaque école on récite chaque jour trois *Ave Maria* à cette intention spéciale, bien expliquée aux enfants.

C'est pour Nos chères écoles que Nous ferons publiquement les exercices du beau mois de Marie, et que l'on continuera à réciter les cinq *Pater* et *Ave* déjà prescrits à la fin de la grand'messe et de la bénédiction du T. S. Sacrement, seulement on y ajoutera les invocations suivantes:

Sacré-Cœur de Jésus, ayez pitié de nous.

Cœur Immaculé de Marie, priez pour nous.

Saint Joseph, priez pour nous.

Bonne sainte Anne, priez pour nous.

Saints du Canada, priez pour nous.

Nous profitons de cette circonstance pour déclarer que tout prêtre muni de la juridiction dans ce diocèse pourra continuer à l'exercer et que pour toute question touchant à l'administration des sacrements ou à la discipline ecclésiastique on devra s'en tenir aux décrets du premier concile de Saint-Boniface, approuvés par le Saint-Siège. L'ordonnance *De mandato* sera: *Ad postulandam charitatem*.

En terminant, N. T. C. F., nous supplions instamment la divine Bonté de vouloir bien vous combler de ses abondantes bénédictions afin que, selon la parole de l'Écriture, vous soyez toujours ce peuple agréable à Dieu et pressé à toutes sortes de bonnes œuvres. (Tit., II, 14)

Vous goûterez alors la paix et la joie dans le Saint-Esprit (Rom. XIV, 19) en retour de votre fidélité.

Que le Dieu qui élève les âmes et éclaire les intelligences vous donne santé, vie et bénédiction; à lui seul gloire, honneur et actions de grâce dans les siècles des siècles.

Sera le présent mandement lu dans toutes les églises et chapelles de Notre diocèse où se fait l'office public, et au chapitre de toutes les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Fait à Saint-Boniface, le 19 mars 1895, fête de saint Joseph et jour

de Notre consécration épiscopale, sous Notre seing et sceau et le contre-seing de Notre secrétaire.

† L.-P.-ADÉLARD, O. M. I.,
Arch. de Saint-Boniface.

Par mandement de S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface,

JOSEPH GEORGE, Ptre, O. M. I.,
Secrétaire *pro temp.*

LES CLOCHES DE SAINTE-ANNE DES CHENES

La cérémonie de la bénédiction des trois cloches de Sainte-Anne des Chênes a eu lieu le 11 octobre. Elle a été présidée par S. G. Mgr Béliveau, administrateur du diocèse *sede vacante*, qui a prononcé le sermon de circonstance.

De nombreux souvenirs ont été gravés sur ces cloches. La grosse — dont la pesanteur est de 2122 livres — porte les noms de *Pius Adelardus*, en l'honneur de Pie X et de S. G. Mgr Langevin, maintenant tous deux décédés. On y lit ensuite: *Benoit XV régnant, A. D. 1915, L. P. A. Langevin, O. M. I., archevêque de Saint-Boniface, W. L. Jubinville, prêtre, curé de Sainte-Anne des Chênes.*

*Laudo Deum verum, plebem voco, congrego clericum,
Defunctos ploro, nubem fugo, festa decoro.*

Les portraits de S. S. Benoît XV et de S. G. Mgr Langevin y sont gravés, ainsi que l'image de sainte Anne.

La moyenne pèse 1594½ livres. Ses noms sont *Arthur Raymondus Wilfridus Aloysius Josaphat*. Le premier est le prénom de S. G. Mgr Béliveau, évêque auxiliaire et présentement administrateur du diocèse; le deuxième celui de feu M. l'abbé Giroux, fondateur et curé de la paroisse pendant quarante-trois ans; le troisième celui de M. l'abbé Jubinville, curé actuel; le quatrième et le cinquième ceux des deux enfants de la paroisse devenus prêtres: M. l'abbé Bélanger, curé de Transcona, et le R. P. Magnan, O. M. I., supérieur du Juniorat de Saint-Boniface.

Elle contient l'inscription suivante: *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat.*

Les portraits des deux curés, MM. les abbés Giroux et Jubinville, sont gravés sur cette cloche, ainsi que les mots: *Fides, Spes, Charitas.*

La petite, dont le poids est de 1064 livres, a été donnée par un paroissien, M. J. A. W. Lane. Elle porte son prénom et ceux de son épouse: *Guillaume Marie-Arcandine*, avec l'inscription suivante: *En l'honneur de saint Joseph qui voudra bien récompenser la famille J.*

A. W. Lane. Notre-Seigneur, la sainte Vierge et saint Joseph y sont représentés.

Ces cloches donnent les notes *fa, sol, la*; elles sont très harmonieuses et d'une grande puissance. Le fait que cette paroisse est le lieu de pèlerinage manitobain à sainte Anne explique pourquoi on les a achetées si considérables. Elles coûtent un peu plus de \$2000. Elles ont été fondues par la célèbre maison Paccard, d'Annecy-le-Vieux, France.

LE R. P. RUTTEN, O. P., DANS L'OUEST

Le R. P. G.-C. Rutten, le distingué délégué de Son Eminence le cardinal Mercier, archevêque de Malines, est arrivé à Saint-Boniface le soir du 6 octobre. Après avoir visité notre ville et celle de Winnipeg il partit le lendemain soir pour Regina, afin de rendre visite à S. G. Mgr Mathieu. Il revint à Saint Boniface le samedi matin et prêcha à la grand'messe à la cathédrale. S. G. Mgr Béliveau lui souhaita la plus cordiale et la plus sympathique bienvenue. En le remerciant, le Révérend Père déclara qu'il serait confus de ces paroles si sincères et si bienveillantes s'il ne se rappelait qu'elles s'adressent au grand cardinal qui l'a envoyé vers nous et à la cause si belle qu'il a l'honneur de représenter.

Pas n'est besoin de nous attarder à dire à nos lecteurs qui est le R. P. Rutten. Comme on le sait, il en est à son deuxième voyage au Canada depuis quelques mois. La presse canadienne a dit quel apôtre est dans son pays ce jeune fils de saint Dominique. Il est le secrétaire général des Syndicats chrétiens de Belgique et il jouit auprès des classes ouvrières de chez lui d'un prestige qui l'a fait surnommer le *général blanc*. Il n'en est encore cependant qu'à sa quarantième année — l'âge de son héroïque roi. Avant de proposer des réformes, d'élaborer des programmes, de faire des conférences et de grouper des travailleurs il a voulu connaître lui-même la vie de l'ouvrier, ses risques et ses besoins. " Il endossa, nous racontait naguère le directeur du *Devoir* (1er août 1914), la rude casaque du piocheur de houille, et descendit dans le puits sombre et profond. Au sortir de la mine, il était prêt." — " Homme d'action avant tout, écrivait encore M. Bourassa, comme la plupart de ses compatriotes, mais avec une flamme d'idéal qui manque à plusieurs, le Père Rutten ne perdit pas son temps en lamentations, en homélies et en objurgations. Sans doute, il reprit la blanche robe du Frère Prêcheur; mais elle resta pour lui ce qu'avait été la blouse du mineur: une livrée de travail, de dévouement et d'abnégation."

Dans l'après-midi de dimanche, à 3 heures, le Révérend Père parla en flamand à ses compatriotes au *Club Belge* de Saint-Boniface

et à 7½ heures il parla en français à la cathédrale. Le Saint Sacrement avait été déposé dans une chapelle de la sacristie. Dans sa conférence, fortement documentée, il retraça la glorieuse attitude de la Belgique devant l'invasion germanique et flétrit les procédés des envahisseurs.

“ Au début du mois d'août 1914, l'Allemagne seule était prête à partir en guerre et elle le savait. Marcher sur Paris et y arriver avant même que la France, étourdie par la soudaineté et la violence du coup, n'eût le temps de se ressaisir et d'achever sa mobilisation; tourner ensuite toutes ses forces disponibles contre les Russes, supérieurs par le nombre, mais désavantagés par l'insuffisance de leurs moyens de communication; telle nous apparut, avant même qu'elle ne fût officiellement avouée, la tactique dont l'état-major allemand attendait la victoire. Cette tactique impliquait forcément la violation du territoire belge, car la ligne d'Alsace-Lorraine est hérissée de travaux de défense qu'on ne pouvait espérer franchir en quelques jours.

“ Brusquement, puisque la brusquerie est pour l'Allemagne une indispensable condition de succès, nous sommes sommés de laisser passer les armées allemandes. C'est le 2 août à 7 heures du soir. On nous laisse pour répondre douze heures de nuit. Les ministres se réunissent sous la présidence du roi. “ On ne discute point, écrit l'un d'eux, la résolution s'impose, elle est prise aussitôt ”. . . Il ne nous convenait pas, et il ne pourra jamais nous convenir, de transiger sur une question d'honneur. Un peuple vaut ce que vaut sa signature. Aucune transaction, aucune cordialité dans les rapports, aucun progrès, dans quelque domaine que ce soit, ne sont plus possibles si, à la base de tous les rapports entre nations comme entre individus, ne se trouve plus le respect de la parole donnée et de la convention librement acceptée. Un pays comme un particulier ne sont vraiment grands que s'ils sont décidés, sans l'ombre d'une hésitation, à souffrir et, s'il le faut, à mourir, plutôt que de forfaire. Au colosse qui nous proposait un marché avantageux, si nous voulions oublier nos engagements, nous n'avons pas même fait l'honneur de discuter ses propositions. Et quand, au matin du 5 août, notre territoire se trouve envahi, le roi adresse à l'armée la proclamation magnifique que vous avez tous admirée: “ Sans la moindre provocation de notre part, un voisin orgueilleux de sa force a déchiré les traités qui portent sa signature et violé le territoire de nos pères. — Parce que nous avons été dignes de nous-mêmes, parce que nous avons refusé de forfaire à l'honneur, il nous attaque. . . — Voyant son indépendance menacée, la nation a frémi et ses enfants ont bondi à la frontière. . . Soldats, je pars de Bruxelles pour me mettre à votre tête.”

“ Vous vous appellerez, mesdames et messieurs, que le 4 août, au Reichstag, le chancelier de l'empire allemand ne plaïda sa cause

qu'en exprimant des regrets. *Nous avons été forcés*, affirma-t-il, *de passer outre aux protestations justifiées des gouvernements luxembourgeois et belge. L'injustice que nous commettons de cette façon, nous la réparerons dès que notre but sera atteint. . . .* Il faut lire le dialogue émouvant du ministre de Belgique à Berlin avec le secrétaire d'État aux affaires étrangères de l'empire allemand, dialogue qui avait lieu à l'heure précise où les troupes du Kaiser pénétraient en Belgique: "Croyez bien que c'est la mort dans l'âme que l'Allemagne se résout à violer la neutralité de la Belgique, et personnellement j'en éprouve les plus poignants regrets. . . ." — Et comme notre ministre demande: "Du moins, avez-vous quelque chose à nous reprocher?" "L'Allemagne, répond le ministre allemand, l'Allemagne ne peut rien reprocher à la Belgique, et l'attitude de la Belgique a toujours été d'une correction parfaite."

L'empire allemand se fût moins diminué, démontra ensuite le conférencier, si ses hommes d'État avaient eu le courage de persévérer dans l'aveu sincère de leur faute. Et il fit bonne justice de cette *conversation* d'officier d'état-major belge avec un officier d'état-major anglais discutant l'éventualité de la violation de la Belgique par l'Allemagne trouvée quelques semaines plus tard dans les tiroirs du ministère belge des affaires étrangères, *conversation* traduite en *convention* pour essayer de démontrer une violation anticipée de la neutralité belge.

Le conférencier ajouta que l'indignité de ces procédés ne fut surpassée que par la félonie du gouvernement autrichien, qui ne déclara la guerre à la Belgique que douze jours après l'arrivée de ses canons sur le territoire belge, lesquels, lors du siège de Namur, d'après un placard affiché à Bruxelles par le gouvernement allemand, ont tiré sur les Belges "avec une agilité, une précision et une efficacité remarquables." Pendant ce temps le maintien à son poste du ministre d'Autriche faisait croire tout naturellement à la continuation des relations amicales.

"J'espère en avoir dit assez, dans cette première partie de mon exposé, conclut l'orateur, pour pouvoir la terminer par ces paroles énergiques d'un de nos ministres d'État: "Dans le drame qui se déroule, la Belgique représente le droit. — S'il pouvait être impunément permis, au vingtième siècle, de déchirer les traités, de piétiner les faibles et d'écraser un petit peuple pour satisfaire l'ambition des grands, il faudrait désespérer du monde moderne. — La Belgique, fière et confiante, s'offre au jugement de l'univers."

* * *

L'espace nous fait défaut pour suivre le vigoureux, conférencier dans le récit des horreurs commises en Belgique par l'armée des en-

vahisseurs et pour flétrir avec lui dans le détail les principales doctrines militaristes allemandes prétendant les justifier. Comme il le fit remarquer, dès le début, ce ne sont pas des personnes qu'il attaque, mais un régime et des doctrines qui ont conduit à la folie des armements à outrance et ont fait multiplier les engins de mort au prix de budgets extravagants qui eussent dû servir à multiplier les œuvres de vie.

Cette affirmation et cette revendication du droit, au prix des derniers sacrifices, constituent pour les minorités canadiennes dont les droits ont été violés par des majorités arbitraires et injustes, au mépris des traités et des pactes les plus formels, revêtus même de la signature royale, une énergique leçon de persévérance dans la lutte jusqu'au bout.

La population de Saint-Boniface a versé généreusement dans la main de l'éloquent apôtre du patriotisme et du droit réduits à une glorieuse misère l'aumône qui portera aux héroïques victimes la preuve tangible de son admiration et de sa sympathie.

Le Révérend Père est parti, le même soir, pour la Colombie-Britannique, où il devait visiter une colonie de compatriotes à Vernon. Il parlera dimanche prochain à Edmonton et mardi, le 19, à Bruxelles, Man., où il rencontrera les Belges de la région. Il retournera ensuite dans la province de Québec et se rendra aux Etats-Unis.

A LA SOCIÉTÉ ROYALE

Nous croyons devoir faire écho aux justes griefs que M. le chanoine V.-A. Huard, directeur du Naturaliste Canadien, expose dans le numéro d'août sa revue. Cet article fait toucher du doigt l'étrange et déplorable mentalité des hommes de science anglais du Canada à l'endroit des Canadiens de race et de langue française.

Nos lecteurs se rappellent que, ces années dernières, le *Naturaliste canadien* a cru qu'il lui appartenait de travailler à faire cesser la sorte d'ostracisme qui semblait exister dans les deux sections scientifiques de la Société Royale, contre les Canadiens-Français de la province de Québec. Le résultat de cette tentative, ce fut l'élection de deux d'entre nous, M. Faribault, de la Commission géologique, dans la Section III, et nous-même dans la Section IV.

Mais ce succès relatif, qui a fait entrer deux d'entre nous dans les Sections scientifiques, dont chacune compte 50 membres, n'était pas pour nous satisfaire. Quand on pense que l'Université Laval n'avait et n'a encore aucun représentant dans ces sections scientifiques de la Société royale du Canada ! Cela est amusant, à force d'être

absurde. — Aussi, notre premier soin a été de tâcher de faire cesser cette anomalie. L'an dernier, des malentendus, qu'il serait inutile d'exposer ici, nous ont empêché de présenter ou de faire présenter des candidats.

Cette année, nous nous sommes repris. Nous avons proposé un membre de l'Université dans la section IV, dont nous faisons partie, et, par nos soins, un autre candidat de Laval a été proposé dans la Section III. — Ni l'un ni l'autre n'ont été élus.

Cela signifie-t-il que les *scientistes* de langue anglaise du Canada ne sentent pas combien il est anormal que notre unique université française et catholique ne soit pas représentée dans le sénat des savants canadiens ? On le dirait vraiment, étant donné surtout que les qualifications scientifiques de nos candidats — M. l'abbé H. Simard et M. C.-E. Dionne — sont de tout premier ordre, et sont même d'une telle valeur que l'on s'étonne de voir que ces savants ne font pas encore partie, et depuis longtemps, de la Société royale.

Comme on peut l'imaginer, nous n'allons pas en rester là, et nous ferons une nouvelle tentative l'an prochain. Nous aurons donc à revenir ici sur le sujet, dans le sens que l'événement nous aura indiqué.

DING ! DANG ! DONG !

— L'Université de l'Alberta vient de conférer à S. G. Mgr Legal, O. M. I., archevêque d'Edmonton, le titre de docteur en droit *honoris causa*.

— Le 9 septembre S. G. Mgr Mathieu a béni la pierre angulaire de la belle maison que les Sœurs Grises de Régina font bâtir pour les gardes-malades de leur hôpital. Le lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan et le maire de Régina assistaient à cette cérémonie.

— M. l'abbé Edmond Fontaine, qui a passé l'année dernière au Petit Séminaire de Saint-Boniface, a été ordonné prêtre le 20 septembre dernier à Oklahoma par S. G. Mgr Meerschuert, évêque d'Oklahoma. Il a été nommé vicaire à Bartlesville dans le même diocèse.

— Les Rdes Sœurs Jésus-Marie de Sillery ont ouvert le mois dernier un couvent à Gravelbourg et les Rdes Sœurs de Saint-Louis un à Radville: tous deux dans le diocèse de Régina.

— Le 26 septembre les élèves de l'école ruthène Saint-Nicolas à Winnipeg, dirigée par les Petites Servantes de Marie Immaculée, ont donné une séance ruthéno-anglaise en l'honneur de la fête patronale de S. G. Mgr Nicétas Budka, évêque des Ruthènes du Canada, S. G.

Mgr Béliveau, Mgr Dugas, P. A., et M. l'abbé J.-H. Prud'homme y ont assisté.

— Le 3 octobre, fête de la solennité du T. S. Rosaire, S. G. Mgr Mathieu, évêque de Régina, a béni la nouvelle école séparée de la paroisse de la pro-cathédrale, magnifique édifice qui fait grand honneur aux catholiques de la ville et à l'architecte, M. Fortin.

— La lutte autour des écoles bilingues d'Ottawa continue toujours. Nos compatriotes disputent avec un ferme courage au gouvernement de la province le légitime exercice de leurs droits de pères de famille. Le geste des demoiselles Desloges et celui des parents — unanimes à les seconder — est particulièrement digne d'éloges. C'est le droit aux prises avec la force, mais le droit ainsi défendu ne peut pas ne pas finalement triompher.

— M. Thomas O'Hagan, M. A., Ph. D., a donné dimanche dernier une éloquente conférence sur Christophe Colomb au *Columbus Hall* de Winnipeg. On sait quelle courageuse position cet homme distingué a prise dans la lutte de nos frères de l'Ontario pour la revendication de leurs droits à l'enseignement du français. C'est pour honorer son courage, en même temps que ses hauts talents littéraires, que l'Université Laval lui a décerné l'an dernier le titre de docteur-ès-lettres.

— A l'occasion de la récente introduction de la cause du serviteur de Dieu, le P. Albin, O. M. I., le R. P. Louis Gladu, O. M. I., directeur de *L'Ami du Foyer*, de Saint-Boniface, vient de publier une plaquette destinée à populariser la vie si remarquable de ce religieux. Elle est en vente, au prix de 5 sous, à *L'Ami du Foyer*. Elle porte l'Imprimerie de S. G. Mgr Béliveau, administrateur du diocèse *sede vacante*.

— *Les Chroniques* des Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I. ont publié dans leur numéro de septembre un long et intéressant récit de voyage à Cross Lake, mission du vicariat apostolique du Keewatin. L'auteur, M. l'abbé J.-H. Prud'homme, qui est allé donner la retraite aux religieuses Oblates de cette mission, a recueilli de nombreuses données historiques sur les missions de Norway House, de Cross Lake et de Berens River. Ce récit donne aussi une excellente idée de l'œuvre d'évangélisation et de civilisation qu'accomplissent les bons Pères Oblats et leurs dévouées collaboratrices, les jeunes Missionnaires Oblates. Nous profitons de cette occasion pour recommander cette revue, qui fut fondée il y a quatre ans par le fondateur de la communauté, S. G. Mgr Langevin, O. M. I. Elle paraît quatre fois l'an. L'abonnement est de 50 sous. S'adresser à la Maison-Chapelle, Saint-Boniface, Man.

BANQUE D'HOCHELAGA

Plus de 100 Succursales et Agences au Canada

CAPITAL AUTORISÉ	\$4,000,000
CAPITAL PAYÉ	14,000,000
FONDS DE RÉSERVE	\$3,700,000

BUREAU PRINCIPAL : MONTREAL

Lettres de Crédit émises et Traités vendues payables dans toutes les parties du monde. Intérêt au taux de 3% par an accordé sur dépôts d'épargne. Comptes d'affaires et comptes d'épargne sollicités.

J. H. N. LEVEILLE, GERANT,

Succursale de Saint-Boniface.

**LORGNONS, LUNETTES, CAMERAS ET FOURNITURES
POUR PHOTOGRAPHIES**

PLUMES-FONTAINE WATERMAN

Royal Optical Co.

307 avenue du Portage, - Winnipeg

Telephone Main 7286

NOUS PARLONS FRANCAIS

J.A. CUSSON, Président et Gérant Général
Téléphone privé, 3045

S. J. DUSSAULT,
Secrétaire

The Cusson Lumber Co., Limited.

MARCHANDS de toutes sortes de matériaux de construction, bois de sciage, bois de corde, etc. Pierres pour fondation, sable, ciment, etc. Papier, clous, ferrures, peintures, vitres, etc

MANUFACTURIERS de bois tournés, portes et chassis, Bancs d'églises, autels, balustres, Moulures de toutes sortes, escaliers, etc. etc.

Plans et spécifications fournis sur commande

Téléphones Main 2625-2626

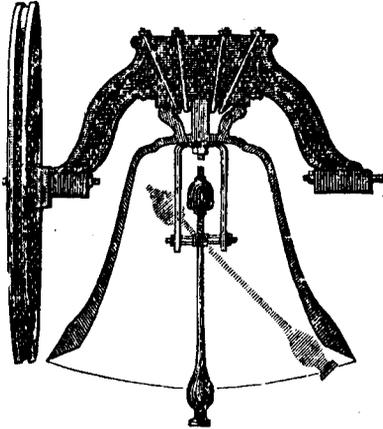
Avenue Provencher, près du pont de la Seine

Boîte de Poste 127

Saint-Boniface, Man.

FONDERIE SPECIALE DE GLOGHES Paccard Fils

ANCIENNE MAISON C. ET F. PACCARD



A ANNECY-LE-VIEUX, Hte SAVOIE (France)
Fondeurs de "la Savoyarde", 42.000 livres, et des carillons de Lorette, de St Joseph à Winnipeg, de Forget, de Saskatoon, de Fannystelle, de Medicine Hat. Des cloches du Petit-Séminaire et de la Maison Vicariale des Sœurs Grises à St Boniface, d'Huns Valley de St. Adolphe, et de Laurier, de Mc.Creary, de Camperville, de Le Pas, de Buchanan, de Glenovon, de Ste. Delphine, de Ste. Marthe, Melville, d Elm Park, du Lac-du-Bonnet, de Transcona, de Rathwell, de St Maurice, de Gull Lake, de Dollard, d Woodridge, de Qu'Appelle etc. De l'Eglise des Ruthènes d'Edmonton. de Sifton, de Beauséjour. de Winnipeg etc.

Seuls agents pour l'Ouest:

VANPOULLE FRERES,

100 Bloc du Collège, Ave. Provencher, St-Boniface, Man.

Vouslez-vous acheter à bon marché, être bien servis et certains que les marchandises qui vous sont vendues sont de première qualité, alors allez chez

Pelletier & Cie

AVENUE TACHE, SAINT-BONIFACE

Epiceries de choix, légumes, fruits, etc. Pipes, Tabacs, Cigares, aussi Farine, Son, Gru. Commendes par la malle remplies immédiatement après réception. N'oubliez pas l'endroit.

Dr W. Lemaire

CHIRURGIEN VÉTÉRINAIRE

HÔPITAL PRIVÉ;

257 AVENUE TACHE.

BUREAU ET RÉSIDENCE

60 RUE MARION

CONSULTATION PAR LA POSTE

ST-BONIFACE-NORWOOD

PHONE; MAIN 5253

Ameublement des Eglises et Chapelles

MAISON ROUILLARD D'ANGERS
France

Représentée par

GAY & LANGLAMET

B. de P. 234 ST-BONIFACE, MAN. PHONE MAIN 6402

114½ RUE AULNEAU

Autels, Chemins de Croix, Statues, etc., en Marbre, Onyx; Pierre, Bronze, Granit, Marbre et Pierre, Artificiels Staff; Carton Romain, Plâtre.

Références pour les Autels : Cathédrale de Saint-Boniface et Chapelle des Rvdes Sœurs Grises; Eglises de Notre-Dame et de la Nativité à Montréal; Notre-Dame du Chemin et Chapelle des Pères du S.-C., à Québec; Cathédrale de Rimouski; Cathédrale de Kingston; St. Paul, à Toronto; Notre-Dame, à Guelph; St. Joachim, à Edmonton; Notre-Dame des Prairies (La Trappe), à St. Norbert, etc

Pour les Chemins de Croix : Cathédrale de Saint-Boniface; Cathédrale de Rimouski; Grand Séminaire de Montréal; Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke; Saint-Jérôme; Drummondville; Saint-Patrick, à Hamilton; Saint-Edouard, à Montréal, etc.

LAMONTAGNE, MAHER & CIE

BOUCHERIE, EPICERIES ET PROVISIONS

Viandes Fraiches et Salees aux Plus Bas Prix

Nous achetons tous les produits de la ferme à des prix raisonnables.

25 Avenue Provencher

Téléphone Maia 3321

ST-BONIFACE

G. A. MAHER, Gerant

L'Academie Ste-Marie

Possède tout le confort moderne et est aménagée pour recevoir un grand nombre de pensionnaires et d'externes.

Les cours primaire, secondaire, universitaire, préparent les élèves aux diplômes de l'Etat et au degré de bachelier es-Arts. Les cours complets de Commerce, de Musique, de Peinture et d'école ménagère sont aussi en honneur dans ce magnifique pensionnat.

Sœur SUPERIEURE. CRESCENTWOOD, WINNIPEG

LE PENSIONNAT des Sts Noms de Jesus et de Marie

Saint-Boniface, Man.

Cette institution offre les plus grands avantages aux parents qui désirent procurer à leurs enfants une instruction religieuse et pratique. Les études embrassent les matières des brevets des 3^{me.}, 2^{me.}, et 1^{ère.} classes et celles du cours commercial. Le cours de musique pour piano est le même que celui de l'Université de Toronto. Les élèves sont préparées aux diplômes de "Primary", "Junior" et "Senior" en pratique, théorie et harmonie.

POUR INFORMATIONS PARTICULIERES, S'ADRESSER A

SOEUR SUPERIEURE

M. Keroack

Rue Dumoulin, St-Boniface (TEL. 3140) 227 Rue Main, Winnipeg

Chapelets, Livres, Articles de piété et de fantaisie,

Bronzes d'Eglises, Fournitures d'Ecoles, etc.

A TRES BAS PRIX —(-o)— **EN GROS ET EN DETAIL**

LES ORDRES PAR LA POSTE SONT PROMPTEMENT EXECUTES

J. A. SENECAI, M.R.I.C.A.,
Architecte

A. J. PAPINEAU B. ès Sc.Ap.
Ingénieur Civil, Architecte.

SENECAL & PAPINEAU

Architectes licenciés de la province de Manitoba et
Ingénieurs Conseils en constructions.

Membres de la Société des Architectes de Manitoba et de la
Royal Institute of Canadian Architects.

Bureau; 47 RUE MASSON, ST-BONIFACE

Tel. M. 2152

D. R. BARIBAUT, B. A. Sc.

INGENIEUR CIVIL ET ARCHITECTE

DIPLOMÉ DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

ARCHITECTE ENREGISTRÉ DE LA
PROVINCE DE MANITOBA

SUITES 11-12, BANQUE D'HOCHELAGA

433 RUE MAIN - WINNIPEG

TÉLÉPHONE MAIN 1040

VOUS
TROUVEREZ



AU
MAGASIN

ASHDOWN

La qualité supérieure dans toutes les lignes de Quincaillerie. Ce magasin a toujours donné entière satisfaction à ses clients. Aussi nous avons l'œil à ce que notre réputation ne se perde jamais. Notre motto est : "LA BONNE MARCHANDISE A UN PRIX RAISONNABLE."

Poêles, Ustensiles de Cuisine Emaillés; Argenterie, Coutellerie; Marchandises de Sport; de Chasse; de Pêche, etc. Equipements de Plombiers et de Charpentiers; Peintures; Huiles, etc.

M. V. J. Guilbert se fera comme toujours un véritable plaisir de servir de son mieux toute la clientèle de langue française.

Teleph. Main 1901

ASHDOWN, Coin des rues Main et Bannatyne, Winnipeg